



Assemblée générale

Distr. limitée
9 décembre 1998
Français
Original: anglais

Cinquante-troisième session

Point 104 de l'ordre du jour

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes

Indonésie : amendement au projet de résolution recommandé par la Troisième Commission (A/53/619, par. 10)

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Afrique du Sud, Algérie, Bangladesh, Égypte, Iran (République islamique d'), Lesotho, Malaisie, Namibie, Nigéria, Pakistan, République-Unie de Tanzanie, Soudan, Swaziland, Zambie et Zimbabwe.